

Formation référencée par l'Institut National du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle



Formation courte (2 jours)

Formation commune au dialogue social et à la négociation

Le Comité Social et Economique, nouvelle instance qui fusionne le comité d'entreprise, les délégués du personnel et le CHSCT devra être mis en place dans toutes les entreprises avant le 1er janvier 2020. Cette réorganisation est l'occasion de faire participer les différents acteurs du dialogue social à des formations communes qui rassembleront des représentants des employeurs et des travailleurs et éventuellement des pouvoirs publics.

Il est en effet important de développer la culture du dialogue social pour que les acteurs apprennent à se parler, à se connaître et à comprendre la valeur du dialogue et de la négociation.

Cette démarche est profitable non seulement au sein de l'entreprise mais également au-delà de ses frontières, notamment à l'échelle d'une branche professionnelle, ou à l'occasion de discussions territoriales ou interprofessionnelles.

Objectifs

- ▶ Construire et expérimenter ensemble une méthodologie et des pratiques de dialogue et de négociation.

Compétences visées

- ▶ Connaître les bonnes pratiques du dialogue social
- ▶ Co-construire les règles d'une négociation
- ▶ Elaborer un accord
- ▶ Formaliser un accord

Validation

- ▶ Une attestation de formation sera remise aux participants.

2 jours consécutifs (14h)

Pour les groupes en intra, le programme pourra être élaboré sur mesure en fonction des besoins de l'établissement.

Lieu de formation :

Le lieu devra être neutre pour les participants. Le groupe pourra être accueilli à l'université de Tours. En fonction du lieu de travail des participants un autre lieu pourra être proposé.

Dates : nous consulter

Renseignements et inscription : Cécile AYMAR 02.47.36.81.55 ou cecile.aymar@univ-tours.fr

Tarif 2019/2020 : nous consulter



Programme de la formation

Jour 1

► MATIN - Repérer les enjeux du dialogue social

Co- construire un socle de connaissances communes et un langage commun autour des enjeux économiques et sociaux propres à l'entreprise ou au secteur d'activité concerné.

Identifier les paramètres et enjeux humains qui impactent la discussion collective.

► APRÈS-MIDI - Expérimenter et repérer les éléments facilitant le bon fonctionnement d'une instance de dialogue social et de négociation : cadre, communication et outils favorisant une participation constructive.

Vivre une expérience de négociation collective par l'expérimentation d'une simulation travaillée sous la forme de jeux de rôles.

A partir de l'expérimentation, repérer et définir ensemble les bonnes pratiques du dialogue social (les règles de fonctionnement opérantes, les outils de communication et de négociation facilitants).

Jour 2

► MATIN - Expérimenter la phase de recherche d'accords dans une négociation collective

Vivre une expérience de recherche d'accords lors d'une négociation collective par l'expérimentation d'une simulation et mettre en pratique les règles de fonctionnement conçues la veille.

► APRÈS-MIDI - Formaliser les accords issus d'une négociation collective

A partir de l'expérimentation, formaliser un accord et le sécuriser juridiquement

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Elle sera centrée sur les interactions entre participants, l'expérience vécue en formation.

Exercices pratiques - Mises en situation - Analyse d'expériences - Théâtre forum.

Remise d'un support écrit théorique pour les personnes qui souhaitent approfondir.

INTERVENANTS

► **Fédérica OUDIN** est Maître de Conférences en droit privé à l'université de Tours, médiatrice en entreprise et formatrice spécialiste des thématiques : règlement amiable des différends, médiation et gestion des conflits, communication et relations de travail.

► **Dominique HUGER** est formatrice spécialiste de la médiation et médiatrice familiale à l'IRFSS.

Mme Oudin et Mme Huger sont responsables du Diplôme d'Université Médiation et gestion des conflits de l'université de Tours. L'une et l'autre sont en charge de la qualité de vie au travail du personnel de leur institution.

Un avocat en droit social co-animera la seconde journée avec Fédérica Oudin.

Tous les formateurs sont des facilitateurs de dynamiques collaboratives et médiateurs impartiaux et neutres (formés à l'écoute empathique ; à la régulation des discussions ; au processus de résolution de problèmes).

Service de Formation Continue

60 rue du Plat d'Étain - BP 12050
37020 TOURS Cedex 1

formation-continue@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 81 31

Informations mises à jour le 7 mars 2019 et susceptibles d'évolutions. Les tarifs s'appliquent à l'année universitaire 2018-2019. Vous pouvez consulter les Conditions Générales de Vente (CGV170706) sur le site Internet de la formation continue.

www.formation-continue.univ-tours.fr

